Date imprimée: 6/16/2025 Page 1 / 7

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette: CoverStain Primer

Nom: CVRSTAIN 26OZ 6PK TURBO SPR WHITE Date de Révision: 6/16/2025

Étiquette d'un Produit: 352066 Société/Entreprise: 1/26/2023

Utilisation Recommandée: Primer

Société/Entreprise: Rust-Oleum Corporation Fabricant:

11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061

USA

Fabricant: Rust-Oleum Corporation

11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061

USA

Préparée par: Service des Affaires Réglementaires

Numéro de téléphone d

Ligne d'assistance 24 heures sur 24 :

'urgence: 847-367-7700

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit







Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

37% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol, catégorie 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Irritation Oculaire, catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux. STOT, exposition simple, catégorie 3, NE H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. Mutagénicité des cellules germinales, H340 Peut induire des anomalies génétiques.

catégorie 1B

Cancérogénicité, catégorie 1B H350 Peut provoquer le cancer.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.

Cover Stain Turbo Spray White

Date imprimée: 6/16/2025 Page 2 / 7

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des

yeux, et du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où

elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P312

Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P337+P317

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F. P410+P412 P501

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et

nationales.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES					
Nom chimique	<u>N° CAS</u>	Wt.% Range	Symboles SGH	Déclarations SGH	
Propane	74-98-6	10-30	GHS04	H280	
Acétone	67-64-1	10-30	GHS02-GHS07	H225-319-332-336	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	7.0-13	Indisponible	Indisponible	
Distillats, Hydrotreated, Léger	64742-49-0	7.0-13	GHS08	H304	
N-Butane	106-97-8	5.0-10	GHS04	H280	
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	1.0-5.0	Indisponible	Indisponible	
Kaolinton	1332-58-7	1.0-5.0	Indisponible	Indisponible	
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	1.0-5.0	GHS08	H304	
Acétate de n-Butyle	123-86-4	1.0-5.0	GHS02-GHS07	H226-336	
Xylène	1330-20-7	1.0-5.0	GHS02-GHS07- GHS08	H226-304-315-319-332-340-350	
Éthylbenzène	100-41-4	0.1-1.0	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-332-340-350-373	
Octane	111-65-9	0.1-1.0	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-336	
Heptane	142-82-5	0.1-1.0	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-336	
Solvant Naphta; Alphatique Moyen	64742-88-7	0.1-1.0	GHS08	H304-372	
Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased	68783-96-0	0.1-1.0	GHS06	H330	

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

Date imprimée: 6/16/2025 Page 3 / 7

4. Mesures de premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau **d'extinction préconisés sont :** pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vetements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

Stockage: Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL- PLAFOND
Propane	74-98-6	20.0	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
Acétone	67-64-1	20.0	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	15.0	0.2 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Distillats, Hydrotreated, Léger	64742-49-0	15.0	100 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
N-Butane	106-97-8	10.0	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	5.0	2 mg/m3	N.E.	20 mppcf	N.E.
Kaolinton	1332-58-7	5.0	2 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Date imprimée: 6/16/2025 Page 4 / 7

Acétate de n-Butyle	123-86-4	5.0	50 ppm	150 ppm	150 ppm	N.E.
Xylène	1330-20-7	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Octane	111-65-9	1.0	300 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Heptane	142-82-5	1.0	200 ppm	400 ppm	500 ppm	N.E.
Solvant Naphta; Alphatique	64742-88-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Moyen	04/42-00-/	1.0	IN.⊏.	IN.⊑.	IN.⊏.	IN.⊑.
Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased	68783-96-0	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Utiliser du materiel de ventilation a l'epreuve des explosions. Les installations ou ce produit est entrepose ou utilise devraient etre munies d'une douche d'urgence et d'un dispositif de rincage oculaire. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

Protection de la peau: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Température de décomposition, °C	Non Déterminé	
Couleur	Blanc	pH	N'est pas applicable	
Odeur	Comme un solvant	Viscosité cinématique	Non Déterminé	
Seuil de l'odeur	N.E.	Solubilité dans l'eau	Pue	
Point de congélation / Point de fusion, °C	Non Déterminé	Coefficient de partage, n-octanol/ eau	Non Déterminé	
Plage du point d'ébullition	-37 - 537	Pression de Vapeur	Non Déterminé	
Inflammabilité	Supporte la combustion	Taux d'évaporation	Plus rapidement que l'Éther	
Limite inférieure d'explosion, vol %	0.9	Gravité spécifique	0.872	
Limite supérieure d'explosion, vol %	13.0	Densité de Vapeur	Plus lourd que l'air	
Point d'éclair, °C	-96			
Température d'Auto-Inflammation, °C	Non Déterminé	Caractéristiques des particules	N'est pas applicable	

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Date imprimée: 6/16/2025 Page 5 / 7

Stabilité: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer l'irritation grave des yeux. Provoque l'irritation des yeux et de la peau qui peut occasionner une dermatite en cas de surexposition répétée. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

	, a. a. a. p. a. a. a. a. p. a.	p.	p. 000	
N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	<u>LD50 par voie</u> <u>cutanée</u>	Vapeur CL50
67-64-1	Acétone	5800 Rat/mg/kg	>15700 mg/kg Lapin	50.1 mg/L Rat
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>2000 Rat/mg/kg	6000	N.Ĕ.
64742-49-0	Distillats, Hydrotreated, Léger	>5000 Rat/mg/kg	>3160 mg/kg Lapin	>4951 mg/L Rat
106-97-8	N-Butane	N.E.	N.E.	658 mg/L Rat
14807-96-6	Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	6000	>2000 mg/kg Lapin	30
1332-58-7	Kaolinton	5500 mg/kg	>5000 Rat/mg/kg	25 mg/L
64742-47-8	Distillat Léger Hydrotraité	>5000 Rat/mg/kg	>2000 mg/kg Lapin	>5000 mg/L Rat
123-86-4	Acétate de n-Butyle	10768 Rat/mg/kg	>17600 mg/kg Lapin	> 21 mg/L Rat
1330-20-7	Xylène	3500 Rat/mg/kg	>4350 mg/kg Lapin	29.08 mg/L Rat
100-41-4	Éthylbenzène	3500 Rat/mg/kg	15400 mg/kg Lapin	17.4 mg/L Rat
111-65-9	Octane	N.E.	N.E.	>24.88 mg/L Rat
142-82-5	Heptane	N.E.	3000 mg/kg Lapin	>29.29 mg/L Rat
64742-88-7	Solvant Naphta; Alphatique Moyen	19748 Rat/mg/kg	>4000 mg/kg Lapin	4951 mg/L Rat
68783-96-0	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased	>5000 Rat/mg/kg	>2000 mg/kg Lapin	>1.9 mg/L Rat

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

Date imprimée: 6/16/2025 Page 6 / 7

14. Informations Relatives aux Transports

Numéro UN:	National (USDOT) N'est pas applicable	International (IMDG) 1950	<u>Aérien (IATA)</u> 1950	TMG (Canada) 1950
Nom UN::	Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée	Aérosols	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables
Classe de danger : Groupe d'emballage: quantité limitée:	N'est pas applicable N'est pas applicable Oui	2 N'est pas applicable Oui	2.1 N'est pas applicable Oui	2.1 N'est pas applicable Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Cancérogénicité, Lésions Oculaires Graves ou Irritation Oculaire, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée), Mutagénicité des Cellules Germinales

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimiqueN° CASXylène1330-20-7Éthylbenzène100-41-4Pigment de bleu de phtalocyanine147-14-8Copper phthalocyaninesulfonic acid,
dioctadecyldimethylammonium salt70750-63-9

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

Date imprimée: 6/16/2025 Page 7 / 7

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 4 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité: 0

Maximum Incremental Reactivity: 0.56

Date de Révision de la FDS: 6/16/2025

MOTIF DE LA RÉVISION: Description de la Révision Modifiée

Modification de la Composition du Produit Propriétés de la Substance et/ou du Produit

Modifiées dans la ou les Sections:

01 - Identification

02 - Identification des Dangers

03 - Composition / Informations sur les Ingrédients

05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie 08 - Contrôles de l'Exposition / Protection

Individuelle

09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires

16 - Autres Informations

Changement du Marque des Substances

Dangereuses

Seuil de Risque de Substance % Modifié Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.